

Jun 2018
Numéro 5

Bulletin VSP

Qu'est-ce que la veille sanitaire provinciale sur le SRRP ?

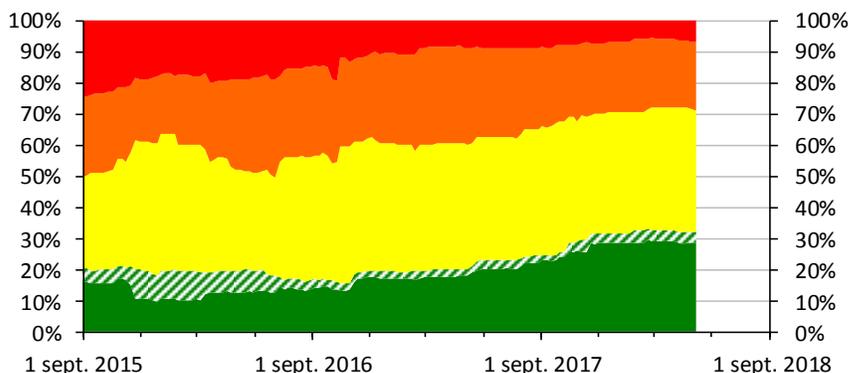
La veille sanitaire provinciale (VSP) est une approche structurée permettant de faciliter la collecte, la compilation et l'analyse systématique des données, avec diffusion rapide de l'information aux personnes impliquées dans les démarches de contrôle du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP).

Portrait sanitaire des lieux inscrits à la VSP

La collecte et la mise à jour du statut sanitaire au regard du SRRP sont complétées pour plus de 80 % des 2 440 lieux inscrits. Les données disponibles montrent que les souches sauvages du virus du SRRP sont absentes chez approximativement 70 % des lieux de production.

Consultez d'autres statistiques sur le site de la veille sanitaire, onglet « statuts SRRP » de la section « Statistiques » (<https://vsp.quebec>).

Statistiques pour 2 400 lieux



Statut SRRP	Description
Positif, s. sauvage	Animaux exposés à au moins une souche sauvage du virus du SRRP (vSRRP)
Positif, s. sauvage et vaccinale	Animaux exposés à au moins une souche sauvage et une souche vaccinale du vSRRP
Positif, s. vaccinale	Animaux exposés uniquement à la souche vaccinale du vSRRP
Présumé négatif	Porcelets ou porcs provenant de truies séropositives, présumés non exposés au vSRRP
Négatif	Animaux séronégatifs, non exposés au vSRRP

Nouvelles introductions de virus SRRP dans les maternités au Québec

Dans le cadre d'un projet de recherche sur le SRRP, le Laboratoire d'épidémiologie et de médecine porcine (LEMP) étudie les principales voies de contamination des maternités porcines au Québec. Par maternité, on entend tout troupeau où l'on retrouve des truies.

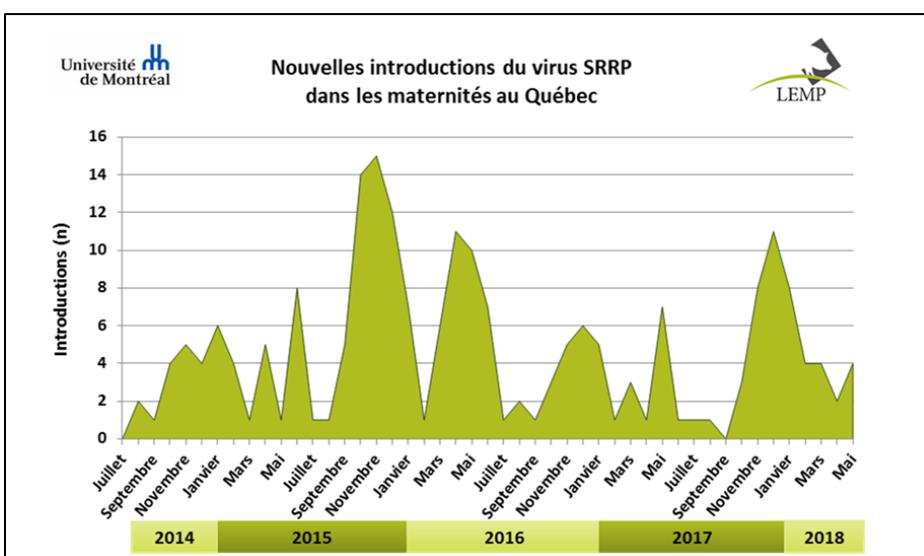
Chaque séquence de virus SRRP reçue au LEMP est comparée avec toutes les autres séquences soumises antérieurement pour cette maternité. On peut ainsi déterminer s'il s'agit d'une séquence nouvellement introduite ou de la même séquence qui circule dans le troupeau. Lorsqu'aucune autre séquence n'est disponible, le vétérinaire traitant est contacté pour confirmer que ce troupeau était réellement négatif pour le SRRP avant cette nouvelle contamination.

Ce projet permet entre autres de décrire la saisonnalité. Sur le graphique 1, on note que les mois d'hiver (octobre à février) sont plus propices aux contaminations de maternités, mais qu'il y a tout même un certain nombre de contaminations observées au printemps et à l'été.

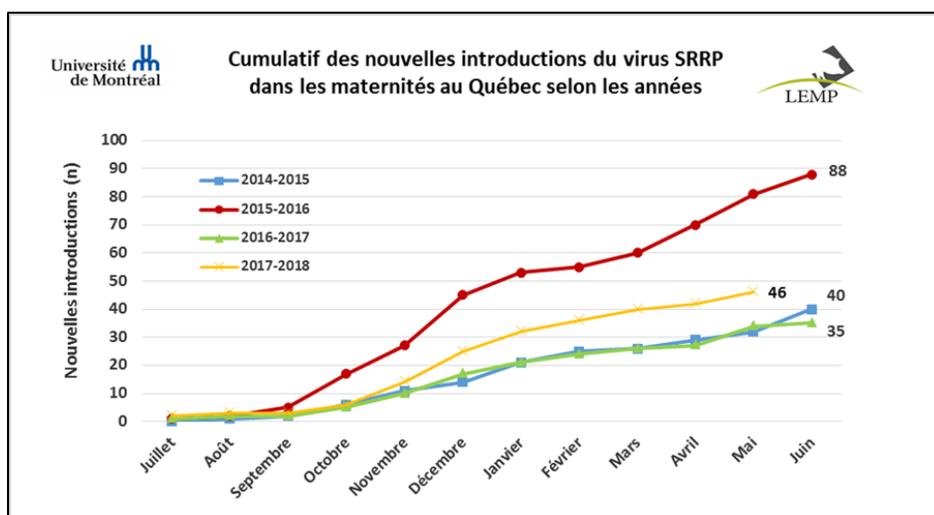
Les données sont aussi souvent rapportées en termes « d'année SRRP », soit de juillet à juin (Graphique 2) pour comparer plus facilement les années et mieux apprécier s'il y a amélioration.

L'année 2015-2016 a été particulièrement difficile. Pour l'année 2017-2018, le nombre d'introductions a légèrement augmenté comparativement à l'année 2016-2017.

Vous pouvez obtenir des mises à jour de nos résultats et des informations sur nos projets en visitant le site web du LEMP de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal (<http://www.medvet.umontreal.ca/lemp>).



Graphique 1



Graphique 2

Promotion de la VSP

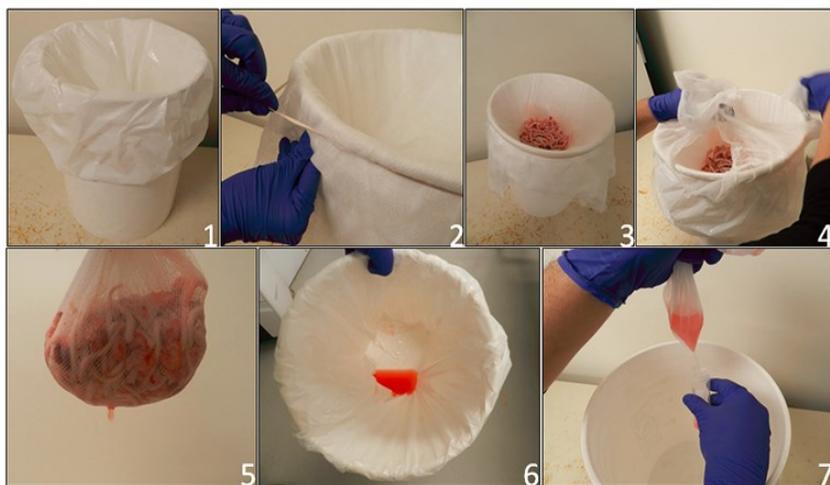
Des activités de promotion peuvent être organisées dans votre région. Les Éleveurs de porcs du Québec peuvent contribuer au financement de ces activités. Pour plus d'information consulter le site wiki vsp.quebec dans la section [appui financier 2018](#).

La technique de collecte de fluides sur les queues et les testicules lors de la castration vous connaissez?

Dans le cadre de la veille sanitaire, on encourage les producteurs à réaliser régulièrement des tests de laboratoire pour vérifier la présence du virus du SRRP dans les bandes de porcelets des maternités. Un des principal défi est d'obtenir un échantillon représentatif de la bande de porcelets pour vérifier la présence ou l'absence du virus. Jusqu'à présent, la technique de référence consistait à faire une prise de sang sur une trentaine de porcelets sevrés. Un vétérinaire américain (Dr Lopez) a récemment développé et validé un nouveau concept d'échantillonnage basé sur la collecte des fluides obtenus lors de la castration des porcelets. Voici la méthode décrite sur le site web du « National Hog Farmer ».

La technique est simple, lors de la routine de castration, il suffit de déposer les testicules et les queues dans un coton à fromage attaché à une chaudière propre contenant un sac de plastique et de récolter les fluides (le jus) produits au fond du contenant (voir les images).

Il existe plusieurs avantages à cette technique. Vos employés peuvent facilement réaliser l'échantillonnage. Vous n'avez pas à capturer ou manipuler les animaux de nouveau donc il y a diminution du stress pour les animaux et du risque de blessure. Vous pouvez soumettre les fluides de tous les porcelets en un seul échantillon. Vous obtenez un prélèvement de qualité qui est représentatif du statut des individus de la ferme même en cas de faible prévalence du virus. Pour augmenter le rendement en fluides, vous pouvez aussi placer le contenant qui contient les tissus dans un réfrigérateur pour quelques heures avant de récupérer les fluides.



Iowa State University, avec autorisation

Guide de collecte des fluides testiculaires et de queues chez les porcelets :

1. Placer un sac de plastique dans une chaudière propre;
 2. Fixer un coton à fromage à la chaudière avec un élastique pour retenir les tissus et permettre au liquide de s'écouler;
 3. Collecter les tissus de la castration et de la coupe de queue - mettre la chaudière au réfrigérateur quelques heures pour obtenir plus de liquide;
 - 4-5. Retirer le coton à fromage contenant les tissus;
 6. Récolter les fluides;
 7. Transvider les fluides du sac de plastique dans un contenant stérile
- * Garder au réfrigérateur et analyser dans les 5 jours suivants la collecte.

Nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier de certains tests gratuits quand vous êtes participants à la VSP. Les tests PCR et ELISA sont disponibles gratuitement au MAPAQ. Certaines conditions s'appliquent, pour en savoir plus consulter le site wiki vsp.quebec dans la section [appui financier 2018](#).

Les échantillons admissibles pour les tests PCR sont le sérum, la salive, les fluides testiculaires/queues et les poumons frais. Pour le test ELISA seul le sérum est accepté. N'hésitez pas à communiquer avec votre vétérinaire pour obtenir de plus amples informations.